

Consultation publique sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de l'arrondissement de Ville-Marie

Date : 1^{er} septembre 2021

Heure : 8 h 30

Lieu : Rencontre virtuelle

Étaient présents :

Arrondissement de Ville-Marie, Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité
Stéphanie Turcotte, directrice
Louis Routhier, chef de division - urbanisme

Office de consultation publique de Montréal :

Nicole Brodeur, présidente de commission
David Hanna, commissaire
Radouan Torkmani, commissaire
Élise Naud, coordonnatrice des analystes

1. Ouverture et tour de table

La présidente de la commission ouvre la séance et invite les personnes à se présenter tour à tour.

2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission présente le mandat reçu par l'OCPM. Celui-ci porte sur deux projets de règlement visant à encadrer la requalification du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial. Le premier projet de règlement porte sur la démolition, la construction, la transformation et l'occupation des bâtiments, ainsi que sur l'aménagement des espaces extérieurs du site. Le deuxième projet de règlement propose de modifier l'affectation du sol ainsi que plusieurs cartes (limites de hauteur, taux d'implantation, propriétés visées, milieux naturels et espaces verts protégés) du Plan d'urbanisme et de son document complémentaire.

La coordonnatrice des analystes présente la démarche de la consultation et les grandes étapes prévues pour la consultation.

- Période d'information
 - 8 septembre : soirée de lancement de la consultation virtuelle webdiffusée en direct depuis la page d'accueil de la consultation, sur Facebook et sur la chaîne YouTube de l'OCPM. Les trois vidéos préparées par les parties prenantes seront diffusées lors de cette séance.
 - 9 au 20 septembre 2021 : possibilité pour les citoyens d'envoyer des questions sur les projets en prévision de la soirée de questions et réponses.

- 23 septembre 2021 : soirée de questions et réponses via une tribune téléphonique. Les parties prenantes seront présentes en direct pour répondre aux questions reçues à l'avance et en direct.
 - Visites guidées du site : dates à déterminer
- Période d'opinions : après la période d'information, les citoyens auront la chance de déposer des mémoires écrits, d'exprimer oralement ou par voie électronique (questions ouvertes en ligne sur un ensemble de thèmes) leur opinion sur le projet devant la commission. Les séances d'audition devant les commissaires débiteront dès le 10 novembre 2021.
 - Finalement, la commission procédera à l'analyse des informations et des opinions reçues, ainsi qu'à la rédaction du rapport.

3. Rôle des porte-paroles et des personnes-ressources

La présidente de la commission informe les parties prenantes de la possibilité de nommer des porte-paroles et des personnes-ressources pour répondre aux questions des citoyens et de la commission lors de la séance de questions et réponses.

4. Organisation logistique

Il est rappelé que les documents d'information qu'ils ont fournis ont été déposés sur le site Web de la consultation et qu'ils devront être disponibles pour la soirée en direct du 23 septembre, pour répondre aux questions de la tribune téléphonique. Ils pourront assister, à caméra fermée, sans possibilité d'intervention, aux auditions de mémoires et y auront un droit de rectification. Il est également mentionné à tous les représentants que les modalités de la consultation pourraient changer en cours de route selon les consignes sanitaires qui seront en vigueur à ce moment.

5. Présentation du projet

Est présenté le processus de planification concertée exigé pour les institutions situées dans les limites du site patrimonial du Mont-Royal par le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal ainsi que par le Plan d'urbanisme. Celui-ci a mené à la production de balises d'aménagement pour le site ainsi que les deux projets de règlement qui sont soumis à la présente consultation. Une entente de développement viendra compléter l'encadrement de la requalification du site avec des éléments non règlementaires. Le contenu de cette entente signée par les trois parties prenantes impliquées dans le dossier sera alimenté par les commentaires de la présente consultation.

6. Questions et enjeux

Des discussions sont tenues sur les questions susceptibles de ressortir lors de la séance d'information et tout au long du processus de consultation. Les personnes présentes discutent, entre autres, de la connectivité du site avec le parc du Mont-Royal, du maintien de l'intégrité de la propriété, de la justification des aménagements extérieurs, alors que les futurs occupants et la

future vocation de la majorité du site ne sont pas encore connus. La commission souligne également que le sujet du logement risque d'être abordé par des participants.